Nom : LAM SHANG LEEN PAUL (MAURITIUS)

**Date et lieu de naissance**: 4 juillet 1948, Port-Louis, Maurice

**Langues de travail**: Anglais et français

**Situation/fonction actuelle :**

Consultant en matière légale - le droit constitutionnel et le droit des Affaires;

Arbitre en matière de travaux de construction;

Médiateur ;

Président de la Commission d’Enquête sur le Trafic de drogue à Maurice instituée par la Présidente de la République.

**Anciennes activités professionnelles :**

Ancien membre du Sous-Comité pour la Prévention de la Torture (SPT) (2011 à 2016) ;

Ancien membre du Bureau (Vice-Président) du SPT pour le MNP (2015 à 2016) et Chef de File du Groupe Régional d’Afrique (2013 à 2014) ;

Ancien Juge à la Cour suprême de Maurice-juge de Première Instance et juge à la Cour d’appel (1994 à 2015) ;

Ancien Président du Conseil des études de droit (2009 à 2015) ;

Ancien Président du Comité directeur de l’équipement de l’appareil judiciaire pour le dépôt électronique des dossiers et l’administration des procès ;

Ancien Président de la Division Commerciale de la Cour suprême chargée des affaires de litiges entre sociétés, d’insolvabilité et de faillite;

Ancien Président de la Cour D’Assises [Division Criminelle de la Cour suprême] ;

Arbitre dans plusieurs disputes en matière de travaux de construction.

**Études**

1968: Baccalauréat, Cambridge.

1970-1973: Examen d’avocat du Council of Legal Education, Londres.

1974: Diplôme de troisième cycle du Council of Legal Education, Londres.

1976-1979: Licencié en droit, Université d’Aix-Marseille.

1980: Diplômé de l’École nationale de la magistrature (Section internationale), Paris

**Autres activités principales dans le domaine intéressant l’organe conventionnel auquel postule le candidat**

A été président du Conseil des prisons, président du Conseil de la libération conditionnelle, président du Comité directeur de l’informatisation de la Cour suprême pour l’établissement d’une liaison vidéo avec les prisons. A présidé de nombreux procès pénaux de 1976 à 1992. Entre 1984 et 2007, a présidé plusieurs procès en assises pour crimes graves, avec jury ou sans jury, et a siégé comme juge à la cour d’appel pénale. En 2008, a présidé la Division Criminelle nouvellement créée de la Cour suprême et a jugé de nombreuses affaires pénales très médiatisées et de trafic de drogues. Membre du groupe chargé d’examiner la réforme de l’administration de la justice y compris pénale. Interaction et conseil prodigués au MNP de Maurice et session de travail avec son président.

**Liste des publications les plus récentes du candidat dans ce domaine**

Aucune, mais a jugé plusieurs affaires concernant les droits des accusés à un procès équitable, la caution et les brutalités policières. Contribue depuis quinze ans à l’établissement de documents de travail pour l’atelier annuel organisé par la faculté de droit du Trinity College de Dublin, sur des sujets comme les droits de l’homme, les procès équitables, la discrimination, la peine de mort, la condamnation, l’indépendance de la justice, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, Convention contre la Torture, le règlement minima aujourd’hui le Règlement Mandela, les conventions concernant l’incarcération des femmes et les mineur.